



RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE RUHENGARI

Ruhengeri, le ... 27.9 ... 19

N° 2207 / C.A.C.

OBJET:

paiement de facture. -  
-:-

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le ché  
ci-joint

N° ... V. 276914 ... du 26. septembre ... 1951.

en paiement de votre - vos facture (s)

N° ... 942 ... du 21. 8. 51 ... de 2.520.7

N° ..... du ..... de .....

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma  
considération distinguée.

Le Gestionnaire C.A.C.

Monsieur ... Catetra .....

à

Goma

RESIDENCE DU RWANDA  
TERRITOIRE DE RUBENGERI

Rubengeri, le 31. 10 ..... 1951

N° 2481 / C.A.C.

OBJET:

Paiement de facture.-  
-:-

Ch IV 2 b. Kibali

LC. 61

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le chèque

ci-joint

N° 276 921 du 31. 10 ..... 1951.

en paiement de votre - vos facture (s)

N° 449 030 du 20. 9. 51 de M

N° ..... du ..... de .....

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma  
considération distinguée.

Le Gestionnaire C.A.C.

Monsieur APRUKI

à

Kigali

Compagnie du Ruanda - Kivu

**A.P.R.U.K.I.**

**S.P.R.L.**

**KIGALI KISENYI**

*Prise de valises*  
**SERVICE DE MESSAGERIES**  
*une copie à l'APRUKI*  
**Bulletin n° 8.69**  
*après la signature*

Expéditeur :

*Camor Van Haute Uzo*

Destinataire :

*M. Agronome Rubungu*

Nombre de colis :

*1*

Nature de l'emballage

*luc*

Nature du contenu :

*divers*

Marques :

Poids total, emballage compris

*7*

Kgrs.

Accepté au transport

Arrivé

A

*Kigali*  
*R/3*

A

*Rubungu*

le

*19 57*

le

*12 septembre*

*19 57*

Pour expédition :

le transporteur :

pour réception

*7/3*  
*49*  
*2*

*luc*

*Dep de B...*

C<sup>IE</sup> DU RUANDA-KIVU

A. P. R. U. K. I.

IMPORT - EXPORT

xxx

SERVICE OFFICIEL STUDEBAKER

xxx

Cpte no 974 B. C. B. Usumbura

Cpte no 566 B. B. A. Usumbura

KIGALI & ~~KISENYI~~

N<sup>o</sup> MAQ 030

FACTURE

KIGALI, le 30-9-51  
KISENYI,

Monsieur *S. Agronome Rubagari*

Doit

Pour marchandises suivantes :

Impr. de la LIBRAIRIE d'Usumbura

Numéros	DÉSIGNATION	Prix unitaire	PRIX TOTAUX
	<i>S/Bord. Menapari</i>		
<i>B.69</i>	<i>du 12/9-51 transport 1 sac de 7 kgs, soit :</i>		<i>11,-</i>
	<i>Certifié sincère et véri- table et arrêté à la somme de : Onze francs.</i>		
	<i>Blanc</i>		
			<i>11,-</i>

Sauf stipulations contraires les conditions suivantes sont strictement de rigueur :

- 1o) Le lieu de payement de nos factures est *Kigali*
- 2o) Le lieu de juridiction est irrévocablement Usumbura.
- 3o) Nos factures sont payables au comptant. Si nous acceptons le paiement par traite l'échéance sera au maximum à 60 jours.  
Les frais d'escompte et autres frais seront à charge du tiré.
- 4o) L'agrégation de nos marchandises a lieu dans nos magasins.
- 5o) Les marchandises voyagent par conséquent aux risques et périls du destinataire.

A.P.R.U.K.I  
KIGALI.

Kigali le 30 Septembre 1951.  
FACTURE: MAQ 030

MONSIEUR L'AGRONOME DE RUE NGERI.  
S/bord. messageries

B. 69. du 12/9/51. Transport 1 sac de 7 K<sup>g</sup>s = 11,-

Certifié sincère et véritable et arrêté à la  
somme de: ONZE FRANCS.

Kigali 11,-

A.P.R.U.K.I  
K I G A L I.  
=====

Kigali le 30 Septembre 1951.  
F A C T U R E: MAQ 030  
=====

MONSIEUR L'AGRONOME DE RUFENGERI.  
=====

S/bord. messageries  
=====

B. 69. du 12/9/51. Transport 1 sac de 7 K<sup>g</sup>s = 11,-

Certifié sincère et véritable et arrêté à la  
somme de: ONZE FRANCS.  
=====

Kigali

11,-

A.P.R.U.K.I  
K I G A L I.  
=====

Kigali le 30 Septembre 1951.  
F A C T U R E: MAQ 030  
=====

MONSIEUR L'AGRONOME DE RUFENGERI.  
=====  
S/bord. messageries  
=====

B. 69. du 12/9/51. Transport 1 sac de 7 K<sup>g</sup>s = 11,-

Certifié sincère et véritable et arrêté à la  
somme de: ONZE FRANCS.  
=====

Kigali 11,-



RESIDENCE DU RWANDA  
TERRITOIRE DE RUHENGERI

Ruhengeri, le 27 9 1951.

N° 2206 /G.A.C.

OBJET:

paiement de facture.-

-:-

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le chèque  
ci-joint

N° 0.276.915 du 26 septembre 1951.

en paiement de votre - ~~vos~~ facture (s)

N° 209 du 20 8.51 de 400 fr.

N° ..... du ..... de .....

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma  
considération distinguée.

Le Gestionnaire C.A.C.

Monsieur L. Lens .....

à

Ruhengeri

RESIDENCE DU RUANDA  
 REGIE PYRETHRE & REBOISEMENT  
 KINIGI-RUHENGERI

Facture 261

M. Les. M. in. [illegible]

Doit

à la Régie Pyréthre & Reboisement à Kinigi

Pour vente et livraison de ce qui suit payable au comptant

Kinigi, le 1<sup>er</sup> 9/51 19

92	[illegible]	14 400,00
32	[illegible]	900,00
		15 300,00
	<p>chiffre à la page          N° 4039</p>	

Certific sincère et véritable et arrêté à la somme de :  
 Grande mille francs en quatre cents

Le Directeur Régie Pyréthre

MILLIENS

[Signature]

RESIDENCE DU RUANDA  
 REGIE PYRETHRE & REBOISEMENT  
KINIGI-RUHENGERI

Facture 261

M Les At de Ruhengeri

Doit

à la Régie Pyréthre & Reboisement à Kinigi

Pour vente et livraison de ce qui suit payable au comptant

Kinigi, le 1-9-51 19

800 k	fourme de pyréthre pour lutte contre les chenilles, à 18 f le k	14.400,00
32	restes jute à 30 f	960,00
		<hr/> 15.360,00

Certific sincère et véritable et arrêté à la somme de :

quinze mille trois cent soixante francs

Le Directeur Régie Pyréthre  
 WILLEMS

*[Signature]*

RESIDENCE DE RUANDA  
TERRITOIRE DE RUBENGERI

Ruhengeri, le ..... 1951.

N° 2208 /C.A.C.

OBJET:

Paiement de facture.-  
-:-

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le chèque  
ci-joint

N° V 275913 du 26 septembre 1951.

en paiement de votre - ~~vos~~ facture (s)

N° 261 du 1er septembre 51 de 15.360 fr

N° ..... du ..... de .....

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma  
considération distinguée.

Le Gestionnaire C.A.C.

Monsieur Muller.....  
Regie Tyre et Retraitement  
Kivigi

RÉSIDENCE DU RUANDA  
RÉGIE PYRÉTHRE ET REBOISEMENT  
KINIGI (RUHENGRI)

Kinigi (Ruhengeri) le, 1er septembre 1951

C.C. No 3492 B.C.B. COSTERMANSVILLE  
C.C. No 3951 B.C.B. USUMBURA

No 2.012/Pyréthre

Objet :  
fourniture 800 k.

Monsieur l'Administrateur Territorial,

*le 1er 8/9/51*

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que suite à une commande faite par Monsieur l'Agronome OPDEBEEK, j'ai livré ce jour aux C.A.C. de votre Territoire, 800 kilos de poudre de pyréthre pour la lutte contre les chenilles.

Cette fourniture ne bénéficiant pas du subside OCIRU, est facturée à raison de 18 k. le kilo. Veuillez trouver en annexe, ma facture n° 261.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Territorial, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Directeur Régie Pyréthre  
WILHEMS

à Monsieur l'Administrateur Territorial à RUHENGRI  
Copie P.I. à Monsieur l'Agronome OPDEBEEK à Ruhengeri.